

discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle, façonnée à leurs idées, et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au naturalisme.....

" Or, le premier principe des naturalistes, c'est qu'en toutes choses, la nature ou la raison humaine doit être maîtresse ou souveraine. Cela posé, s'il s'agit des devoirs envers Dieu, ou bien ils en font peu de cas, ou ils en altèrent l'essence par des opinions vagues et des sentiments erronés. Ils nient que Dieu soit l'auteur d'aucune révélation. Pour eux, en dehors de ce que peut comprendre la raison humaine, il n'y a ni dogme religieux, ni vérité, ni maître en la parole de qui, au nom de son mandat officiel d'enseignement, on doive avoir foi.....

" Ainsi, dut-il lui en coûter un long et opiniâtre labeur, elle se propose de réduire à rien, au sein de la société civile, le magistère et l'autorité de l'Eglise; d'où cette conséquence que les franc-maçons s'appliquent à vulgariser et pour laquelle ils ne cessent de combattre, à savoir qu'il faut absolument séparer l'Eglise et l'Etat.....

" Mais il ne leur suffit pas d'exclure de toute participation au gouvernement des affaires humaines l'Eglise, ce guide si sage et si sûr; il faut encore qu'ils la traitent en ennemie et usent de violence contre elle. De là l'impunité avec laquelle, par la parole, par la plume, par l'enseignement, il est permis de s'attaquer aux fondements même de la religion catholique. Ni les droits de l'Eglise, ni les prérogatives dont la Providence l'avait dotée, rien n'échappe à leurs attaques. On réduit presque à rien sa liberté d'action, et cela par des lois qui en apparence ne semblent pas trop oppressives, mais qui, en réalité, sont expressément faites pour enchaîner cette liberté."

C'est bien là, en effet, le caractère de toutes les législations faites dans les pays contrôlés par la franc-maçonnerie. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur ce qui se passe en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, aux Etats-Unis, en Belgique pour ne parler que des principaux. La règle de conduite est toujours la même : dissimulation, audace, ruse et astuce.

Employant les grands mots de liberté, de fraternité et d'égalité, on berne le peuple, et, progressivement, on fait accepter des lois qui restreignent toujours de plus en plus l'influence, le prestige, les moyens d'action et d'existence du clergé, plaçant les biens ecclésiastiques, après les avoir soumis à mille servitudes, sous la dépendance et le bon plaisir d'administrateurs civils. Les communautés religieuses sont ou supprimées, ou dispersées, ou mises sous le contrôle exclusif et abusif de l'Etat.